

MINUSMA HEBDO

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 42 • novembre 2015



ATTENTAT AU RADISSON

ACCORD POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION AU MALI : LA MINUSMA FORME DES PAIRS FORMATEURS SUR LE DOCUMENT

FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ : LA JEUNESSE MALIENNE ÉDIFIÉE SUR SON RÔLE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉOLUTION 1325

**MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHESION SOCIALE •
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX**

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO



3

3 MONGI HAMDİ, CHEF DE LA MINUSMA SUR MIKADO FM : "SANS DÉVELOPPEMENT, IL N'Y AURA PAS DE SÉCURITÉ"



6

5 LES CASQUES BLEUS BURKINABÉS DÉCORÉS DE LA MÉDAILLE DES NATIONS UNIES À TOMBOUCTOU

6 ACCORD POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION AU MALI : LA MINUSMA FORME DES PAIRS FORMATEURS SUR LE DOCUMENT

8 FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ : LA JEUNESSE MALIENNE ÉDIFIÉE SUR SON RÔLE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉOLUTION 1325

10 ATTENTAT À BAMAKO

16 LA MINUSMA RENFORCE LES CONNAISSANCES DES MEMBRES ET DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE EN INFORMATIQUE

18 LES COMMUNAUTÉS DE GAO MOBILISÉES POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION

20 LA COOPÉRATIVE "YIRIWERE NEMA" DES FEMMES DE BONI SOUTENUE PAR LA MINUSMA

21 LE DROIT À UN NOUVEL ESPOIR

23 A GAO, LA MINUSMA INSUFFLE UN NOUVEL ÉLAN À LA CULTURE LOCALE !

25 L'ACTUALITÉ DE LA MINUSMA EN BREF

27 COMMUNIQUÉS



8



21



10



Adoptez l'éco-attitude

N'imprimez ce document que si cela est nécessaire !

MONGI HAMDİ, CHEF DE LA MINUSMA SUR MIKADO FM : "SANS DÉVELOPPEMENT, IL N'Y AURA PAS DE SÉCURITÉ"



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU au Mali estime que la sécurité et le développement sont intrinsèquement liés. C'est pourquoi, la Mission onusienne multiplie les projets de développement en faveur des populations dans tout le pays, selon Mongi Hamdi. Le Chef de la MINUSMA a accordé une interview à MIKADO FM, à la clôture du Forum Paix et sécurité de Dakar où il a été invité à partager sa vision des choses.

MIKADO FM : Quel est le sens de la participation de la MINUSMA au forum Paix et Sécurité en Afrique ?

Mongi Hamdi : La MINUSMA a été invitée à partager son expérience au Mali. J'ai personnellement participé aux premières plénières. L'une sur les défis du terrorisme en Afrique et

aujourd'hui (mardi, ndlr) j'ai participé à un panel sur l'évolution de la doctrine onusienne de maintien de la paix et perspectives africaines. Donc la MINUSMA est présente avec force à ce forum de Dakar. J'ai présenté l'expérience du processus de paix au Mali, j'ai présenté également la collaboration entre tous les partenaires maliens pour établir une paix irréversible et durable. J'ai noté que le Mali pourra être considéré et qualifié comme une success story étant donné la collaboration étroite entre les différents représentants de la communauté internationale tels que l'Union Africaine, la CEDEAO, l'Union Européenne, les Nations Unies, les pays voisins pour assister et aider les maliens à mettre en œuvre l'Accord pour la Paix et la Réconciliation.

Quelles sont justement les leçons que l'on peut tirer de la crise encore en cours au Mali, dans la prise en compte des questions sécuritaire dans la région ?

M.H : Le cas du Mali est assez spécifique parce que, comme vous le savez, pour la première fois dans l'histoire du Conseil de sécurité, toute la communauté internationale est résolument derrière cet accord, toute la communauté internationale demeure engagée effectivement et efficacement pour qu'on puisse aider le gouvernement et les parties maliennes à mettre en œuvre cet accord. Bien évidemment dans la mise en œuvre de l'accord on a encore un certain nombre d'éléments ou de forces négatives qui continuent à essayer de faire dérailler le processus

de paix, qui essayent de mettre en péril tous les efforts qui ont été déployés jusqu'ici, parce que la paix et la stabilité ne sont pas bonnes pour leur business. Mais nous sommes déterminés, avec le gouvernement, avec les autres parties maliennes qui ont signé l'accord à travailler ensemble pour une stabilité durable et juste sur toute l'étendue du territoire malien. Nous nous sommes aussi engagés à aider tous les maliens dans un certain nombre de volets. Non seulement au niveau militaire mais aussi aux niveaux du développement économique, de la justice et des droits de l'Homme, de l'assistance humanitaire... Nous avons commencé à entreprendre un certain nombre de projets à impact rapide pour faire en sorte que la population puisse bénéficier des dividendes de la paix. Donc nous sommes en train de travailler pour aider le gouvernement qui a la responsabilité principale de mettre en œuvre l'Accord de paix.

Vous avez affirmé lors de ce forum que la paix ne va pas sans développement. Comment peut-on combattre une idéologie terroriste par exemple en acheminant de l'eau et de l'électricité aux populations ?

M.H : C'est extrêmement important de montrer à la population que la paix amène avec elle des bénéfices. C'est pour cela qu'on est en train de mettre en place des projets à impact rapide, pour que la population puisse bénéficier des bienfaits de cet accord. On est en train de donner des générateurs d'électricité dans un nombre de villages au nord du Mali, dans la ville de Kidal. On va faire la même chose dans les environs de Gao et de Tombouctou. Nous sommes aussi en train de mettre en place de projets pour l'approvisionnement d'eau, pour la réhabilitation des écoles, des infrastructures et tout ça. Donc la sécurité et le développement sont intrinsèquement liés. On n'aura pas de sécurité sans développement, on n'a pas de développement sans sécurité. Donc nous sommes engagés, dans le cadre du processus de paix, à aider aussi les Maliens, non seulement dans le domaine de la sécurité, mais aussi dans le domaine du développement économique et social. Et on a mobilisé assez de fonds pour un certain nombre de projets qui vont changer la vie quotidienne de la population au nord Mali.

L'idée est-elle de faire des populations des alliés dans la lutte notamment contre les groupes terroristes ?

M.H : Absolument. Notre objectif, parmi les priorités de la MINUSMA, c'est de continuer à accompagner la mise en œuvre de l'accord de paix dans tous les domaines: politique, institutionnel, sécuritaire, humanitaire, social, culturel ainsi que la réconciliation, la justice, les droits de l'homme. Mais on doit aussi garder l'élan populaire en faveur de la paix et assurer le soutien permanent de toutes les composantes et de toutes les parties maliennes. Pour moi, c'est absolument nécessaire que la population demeure engagée, demeure derrière cet accord pour qu'on puisse le mettre en œuvre, pour qu'on puisse aller jusqu'au bout pour établir la paix, la stabilité et la sécurité sur tout le territoire malien.

Parlant du processus de paix en cours, on note qu'il n'y a eu aucun incident majeur dernièrement entre les différents protagonistes. Quelle lecture faites-vous de la situation ?

M.H : Oui, heureusement. Nous nous réjouissons d'avoir pu, avec la collaboration du gouvernement et la médiation internationale, remettre le processus sur les rails après les événements regrettables, des confrontations à Anefis, Amacine et Infarak. Après avoir arrangé la réunion entre les leaders militaires des deux groupes, la Plateforme et la Coordination, je suis beaucoup plus convaincu. Je garde la conviction et l'espoir qu'on va aller de l'avant sans problème. Parce que j'ai vu de la bonne volonté. Je salue le courage de toutes les parties à résoudre leurs problèmes par le dialogue, par la négociation. Ils ont mis de côté, une fois pour toute je l'espère, le recours aux armes pour résoudre leurs problèmes. Je suis très encouragé. Je fais confiance à la sagesse des leaders des deux mouvements pour qu'on puisse continuer à travailler ensemble, avec le gouvernement pour mettre en œuvre cet accord historique. Cet accord qui va permettre la stabilité et la justice et la paix sur tout le territoire malien. Bien évidemment comme je l'ai toujours mentionné, il y aura toujours des forces négatives qui vont essayer de faire dérailler ce processus. Mais, en travaillant ensemble, en collaborant, nous allons y arriver Inchallah !

MIKADDO FM

LES CASQUES BLEUS BURKINABÉS DÉCORÉS DE LA MÉDAILLE DES NATIONS UNIES À TOMBOUCTOU



Le mercredi 4 novembre 2015, la MINUSMA a décoré de la médaille des Nations Unies le bataillon Burkinabé Bagenya III et 5 officiers de l'état-major du secteur ouest dont 3 de Burkina Faso, parmi lesquels le Général commandant le secteur Ouest, le Général Sidiki Daniel Traoré. Cette médaille salue le courage et l'engagement au service de la paix. Elle est décernée aux Casques bleus ayant accompli au moins 90 jours de service au sein d'une Mission de Maintien de Paix de l'ONU.

A Tombouctou, la cérémonie de remise s'est déroulée dans les locaux de l'aéroport, en présence du Général de division, Michael Lollesgaard, du Commandant du secteur Ouest, le Général Sidiki Daniel Traoré, des différents commandants des contingents de la MINUSMA déployés à Tombouctou, du chef du Bureau régional de la MINUSMA-Tombouctou, Riccardo Maia, du Gouverneur de la région de Tombouctou, du Maire de la ville et d'une délégation de l'Etat-major des Armées du Burkina venue pour cette occasion.

Le bataillon Badenya III a été déployé le 28 janvier 2015 à Tombouctou et est basé principalement à Tombouctou et Ber où il participe à la sécurisation de la région et à la protection des populations civiles. Il a effectué, au total, près de 1050 patrouilles et escortes et mené des activités civilo-militaires.

« Je suis très content parce que vous exécutez vos missions avec engagement et professionnalisme, malgré les difficultés inhérentes au terrain et de la nature même de la menace. Vous portez main forte à des hommes, femmes, enfants, en un seul mot à des communautés. Voilà sur quoi repose le succès de cette Mission » a dit le Colonel, Ludoric M D Ouédraogo, Commandant du bataillon.

Pour sa part, le Général de brigade Sidiki Daniel Traoré, Commandant du secteur Ouest a félicité les

récipiendaires, pour les sacrifices faits au service du processus de paix et de stabilité du Nord du Mali. « Beaucoup a été fait, mais, il en reste également autant à faire. Ce geste est une reconnaissance, mais aussi une invitation à redoubler vos efforts et à donner le meilleur de soi-même dans le travail » a-t-il souligné.

Le Commandant de la Force de la MINUSMA, M. Michael Lollesgaard, venu spécialement pour l'occasion, a souligné le courage des soldats burkinabés vis-à-vis des derniers défis rencontrés. « Vous avez été confronté à d'immenses dangers et vous avez connu des chagrins. Vous avez perdu des amis et vous avez été attaqués. Ces attaques, non seulement ont été d'un genre lâche : leurs buts étaient de semer la peur dans vos rangs. Mais elles n'ont pas su vous décourager et, au contraire, vous avez mieux travaillé pour rassurer la population ».

En rappel, ce bataillon a été victime de plusieurs attaques dans la région de Tombouctou à savoir : l'attaque terroriste du 2 juillet dernier sur l'axe Goundam-Tombouctou, à 45 km au sud-ouest de Tombouctou qui a coûté la vie à six des leurs ; l'attaque du 20 mai au mortier du camp de Ber et l'attaque du convoi du Commandant de la force, le 28 mai.

Le chef des Casques bleus de la MINUSMA a profité également de l'occasion pour s'adresser à la population malienne en disant que « pour la mise en œuvre de l'Accord de paix et réconciliation, nous sommes très optimistes, car il y a des progrès significatifs. Il existe aujourd'hui un bon sentiment entre les différentes parties signataires de l'Accord de paix. Et dans les semaines à venir, la CMA, la Plateforme et les Forces de l'Armée Malienne vont commencer les patrouilles mixtes. Je pense que ces patrouilles vont contribuer à améliorer la situation sécuritaire dans le Nord du Mali. Quant à la MINUSMA, nous allons toujours continuer à appuyer l'Etat selon notre mandat et nos capacités, » a-t-il conclu.

ACCORD POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION AU MALI : LA MINUSMA FORME DES PAIRS FORMATEURS SUR LE DOCUMENT



« Cette formation est sortie d'un état des lieux que nous avons fait sur le terrain. Nous avons constaté lors de nos activités que les populations, les communautés ont une interprétation différente des différentes parties de l'accord et cette interprétation varie selon que l'on se trouve dans une zone CMA ou une zone Plateforme. En collaboration avec la MINUSMA nous nous sommes dits qu'il serait bien de trouver des acteurs locaux sur le terrain qui puissent donner une compréhension commune à ces communautés » a déclaré Abdel Kader Sidibé, Représentant du Centre pour le dialogue humanitaire, pour justifier l'initiative de cette formation des formateurs. Destinée aux représentants des parties signataires de l'Accord, à savoir la CMA, la Plateforme et le Gouvernement, la formation s'est

tenue du 2 au 5 novembre 2015.

Elle était organisée par les sections Médiation et Droits de l'Homme de la MINUSMA, en partenariat avec le Comité national de coordination de la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, le Comité de suivi de l'accord et le Centre pour le dialogue humanitaire. Une vingtaine de personnes y ont pris part et doivent servir de relais pour former d'autres groupes cibles sur le contenu de l'Accord.

A l'ouverture de la session, Koen Davidse Représentant spécial adjoint de la MINUSMA en charge du volet politique de la Mission rappellera que « l'établissement d'une paix pérenne, ne peut se réaliser que si des femmes et des hommes de bonne volonté se

mobilisent et se fédèrent autour d'un Accord qui fait du sens ». Cette formation des formateurs met l'accent sur les droits de l'Homme et les mécanismes de justice de transition de la justice transitionnelle, dont la maîtrise par les participants leur permettra de faire une bonne sensibilisation auprès des populations.

Les thèmes traités au cours des quatre jours ont porté sur la contextualisation de l'Accord pour la paix et la réconciliation à travers le processus de paix de Ouagadougou en juin 2013 puis celui d'Alger, la structure de l'Accord et les compromis à la base, le cantonnement, l'intégration et le DDR, la réorganisation des forces armées et de sécurité et leur redéploiement.



Pour faire le tour complet de l'Accord, d'autres thèmes ont été abordés et portent sur la place des droits de l'homme au sein du processus de négociation, les violations et abus commis depuis le début de la crise, la recherche de la vérité, les mécanismes de compensation financière, la présentation du mandat de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation, les problèmes de reconstruction et de développement des régions du Nord.

Il s'agit donc là d'autant de thèmes et concepts que les participants doivent s'approprier en vue de les restituer, dans les langues appropriées à leurs communautés. Première du genre, la formation aura permis aux participants d'avoir une meilleure connaissance du préambule, des principes de base et des quatre

titres généraux contenus dans l'Accord, ainsi que les annexes du document.

M. Sidibé du Centre pour le dialogue humanitaire insiste sur le caractère inclusif de l'Accord en ces termes : « Nous pensons qu'au sortir de cette session de formation, ces formateurs seront en mesure de donner la formation au niveau de la base et au-delà du Nord il faudrait aussi prendre en compte le Sud, parce que l'Accord de paix n'est pas seulement pour le Nord, c'est un Accord de paix et de réconciliation nationale qui prend en compte les composantes au Sud, les collectivités au Sud ».

Pour Hawa Maïga de la Plateforme, « ce qui a surtout retenu mon attention durant ces quatre jours de formation c'est que les jeunes de la Plateforme et de la CMA se

sont retrouvés dans une même salle pour discuter de l'Accord... Il y a des mois de cela on ne pouvait même pas imaginer que cela pourrait arriver »... Mazou Ibrahim Touré participant à la formation au nom de la CMA attend beaucoup de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation nationale en termes de recherche de la vérité et de dédommagement des victimes, ce depuis 1960.

L'accord pose en prémisses le respect des droits de l'homme et la mise en place des mécanismes de justice de transition, ce qui est en partie réalisé avec la désignation effective, le 14 octobre 2015 des membres de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation, une structure chargée entre autre de restaurer la cohésion nationale.

FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ : LA JEUNESSE MALIENNE ÉDIFIÉE SUR SON RÔLE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉSOLUTION 1325



La MINUSMA, en partenariat avec ONU FEMMES, le Réseau paix et sécurité des femmes de l'espace CEDEAO, a organisé ce matin une séance d'échanges avec une soixantaine de jeunes d'organisations de la société civile malienne sur la mise en œuvre de la R. 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cette session se tient pour la deuxième année consécutive en prélude à la Journée 'Portes ouvertes' sur Femmes, Paix et Sécurité, un exercice visant à présenter les priorités des femmes maliennes au Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies.

Le thème retenu, fonction de l'évolution récente de la situation politique du Mali est : « Rôle et place des jeunes dans la mise en œuvre de l'Accord de paix et son suivi ». Il s'agit à travers

ce sujet de poursuivre, d'une part l'évaluation de la mise en œuvre de la R. 1325 et d'autres part, permettre aux femmes maliennes, y compris le groupe spécifique des jeunes, d'échanger sur leur contribution à la mise en application de l'Accord pour la paix et la réconciliation.

La Résolution 1325 est la première à souligner l'importance qui doit être accordée aux femmes dans le travail de maintien de la paix et de la sécurité internationale. En effet, les femmes jouent un rôle important dans la prévention et le règlement des conflits, les pourparlers de paix et le redressement économique. Il existe donc un lien fort entre la R. 1325 et les dispositions contenues dans l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Ce qui fera dire à Mme Sanogo

Niania Sène, membre du Network for Young Women's Emergence et Présidente de la commission d'organisation de l'atelier d'échanges, que « les jeunes et les femmes doivent s'approprier la R. 1325 en vue de se mettre dans le bateau de la paix ».

Deux sujets ont fait l'objet d'échanges sur l'application de la R. 1325 au Mali : d'abord la participation et l'implication de la jeunesse dans la mise en œuvre et le suivi de l'accord de paix, présenté par Hafizou Boncana de la plateforme "Ensemble nous sommes un peuple". Le deuxième portant sur la protection des victimes des violences liées au conflit et à l'après conflit au Mali a été présenté par Lala Touré de la Fédération Internationale des Ligues de Droits de l'Homme.



Les présentateurs de chaque thème ont mis en exergue les avancées enregistrées et les obstacles rencontrés. Il est ainsi apparu que le Gouvernement du Mali a fait sienne la Résolution 1325 et mené des réalisations en lien avec son contenu, dont le soutien à la participation des femmes au processus de paix, Le Mali a fait de la R. 1325 un instrument de référence pour la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation. Des efforts ont été consentis pour assurer la protection et l'assistance aux femmes réfugiées et déplacées intérieures pour leur relèvement économique. Il reste cependant à combler les lacunes en matière d'autonomisation des femmes et de leur participation à vie politique.

Pour permettre aux femmes de jouer pleinement leur rôle dans les processus de reconstruction,

la Résolution 1325 a conféré des devoirs à l'ONU, aux Etats membres et à tous les acteurs de conflits. La journée "Portes ouvertes" sur la Résolution 1325 que le Mali se prépare à organiser est un cadre propice pour les citoyens en général et les femmes en particulier, de rappeler que chacun remplisse sa partition. L'inclusion des femmes et des jeunes dans le processus de paix et de démocratie est dès lors une nécessité.

Me Saran Keita, présidente du Réseau paix et sécurité des femmes de l'espace CEDEAO, à l'initiative duquel se tient la présente session, a demandé aux partenaires de continuer à appuyer les initiatives des femmes maliennes dans leurs efforts de promotion et de protection des droits afin qu'elles constituent, comme il se doit, les piliers de la paix et

du développement. Pour Moussa Sanogo de la plateforme "Nous sommes un peuple", insiste sur l'« intensification de l'information et de la sensibilisation des jeunes sur l'accord en vue de les amener à s'approprier le document ». Le Chef de l'Unité Genre de la MINUSMA, Mme Ancilla Ndahigeze a rappelé que la mise en œuvre de la R. 1325 fait partie intégrante du mandat des Nations Unies au Mali, en plus de la prise en compte des besoins spécifiques des femmes aux niveaux du traitement des conflits et de la recherche de la paix. Elle ajoutera que « la participation accrue des femmes et des jeunes dans la phase post-conflit de mise en œuvre de l'Accord de paix au Mali est déterminante dans un pays dont la majeure partie de la population est constituée de femmes et de jeunes, et la Résolution 1325 est le seul outil approprié pour servir de boussole à cette participation ».

ATTENTAT À BAMAKO



INTERVIEW

COLONEL CHRISTOPHE MOMBELLI-VALLOIRE, UNPOL

Journaliste : Nous sommes sur Mikado FM avec le colonel Mombelli-Valloire qui est à la fois l'Adjoint au chef de la Police des Nations Unies et le Chef des opérations de cette même composante police des Nations Unies appelée UNPOL. Mon colonel bonjour.

Colonel Mombelli-Valloire : Bonjour.

Alors, nous allons parler ensemble de l'attentat qui a eu lieu vendredi au Radisson. Quelle analyse faites-vous de l'action des forces maliennes au Radisson ?

Avant de parler d'analyse, je vais d'abord saluer le courage des forces de sécurité maliennes et m'incliner devant la dépouille de notre camarade gendarme malien qui a payé de sa vie pour sauver des civils. Concernant l'analyse, je salue l'intervention des forces de sécurité maliennes, intervention qui a été rapide, prompte, et qui a permis de limiter les dégâts. Aussi je les remercie

pour avoir fait confiance à la communauté internationale, aux différentes ambassades qui sont venues pour les appuyer, et pour essayer de libérer le maximum d'otages et neutraliser les deux individus.

Alors, concrètement, en quoi la formation en particulier et l'appui de la MINUSMA en général aux forces de sécurité maliennes, leur ont servi pour la gestion de l'attentat du Radisson ?

Déjà je voudrais aussi saluer la coordination de tous les intervenants au sein de ce pays, qui permet d'avoir une efficacité dans l'action, mais aussi dans la formation et les projets qui sont menés. Donc ça a permis, dans le cadre de la formation, d'avoir une ligne de conduite pour mettre à niveau et renforcer les capacités des forces d'intervention maliennes. Je peux prendre l'exemple du GIPN (Groupement d'Intervention de la Police Nationale, ndlr) qui a été formé par l'ambassade de France, mais ils se sont tournés vers nous pour le recrutement des personnels du GIPN. Donc pour montrer un peu la coordination que nous avons pu avoir. Et nous avons pu mener de front des formations sur l'intervention

professionnelle, des formations sur la progression dans des milieux fermés. Là on voit les résultats qui ont été apportés. Et aussi pour les cadres, nous avons mené des formations sur la gestion de crises. C'était donc adapté à la situation.

Alors peut-être pour nos auditeurs qui ne sont pas forcément familiers avec le jargon de la police et de la gendarmerie, quand vous parlez par exemple de progression en milieux fermés, est-ce que vous pouvez juste nous donner un aperçu, une idée de ce que ça représente ?

Eh bien, vous voulez. Quand vous avez une prise d'otages, et qu'il faut entrer dans un bâtiment, il y a certains principes qu'il faut respecter, parce tu as le danger partout. Je n'irai pas plus loin. Je ne parlerai pas de nos méthodes, mais si vous voulez, il y a un type de progression qu'il faut mener, en fonction des situations.

Il y a une manière d'avancer, de progresser, la coordination, en tenant compte des éventuels dangers qu'il peut y avoir... Le mandat de la MINUSMA n'est pas de lutter contre le terrorisme.

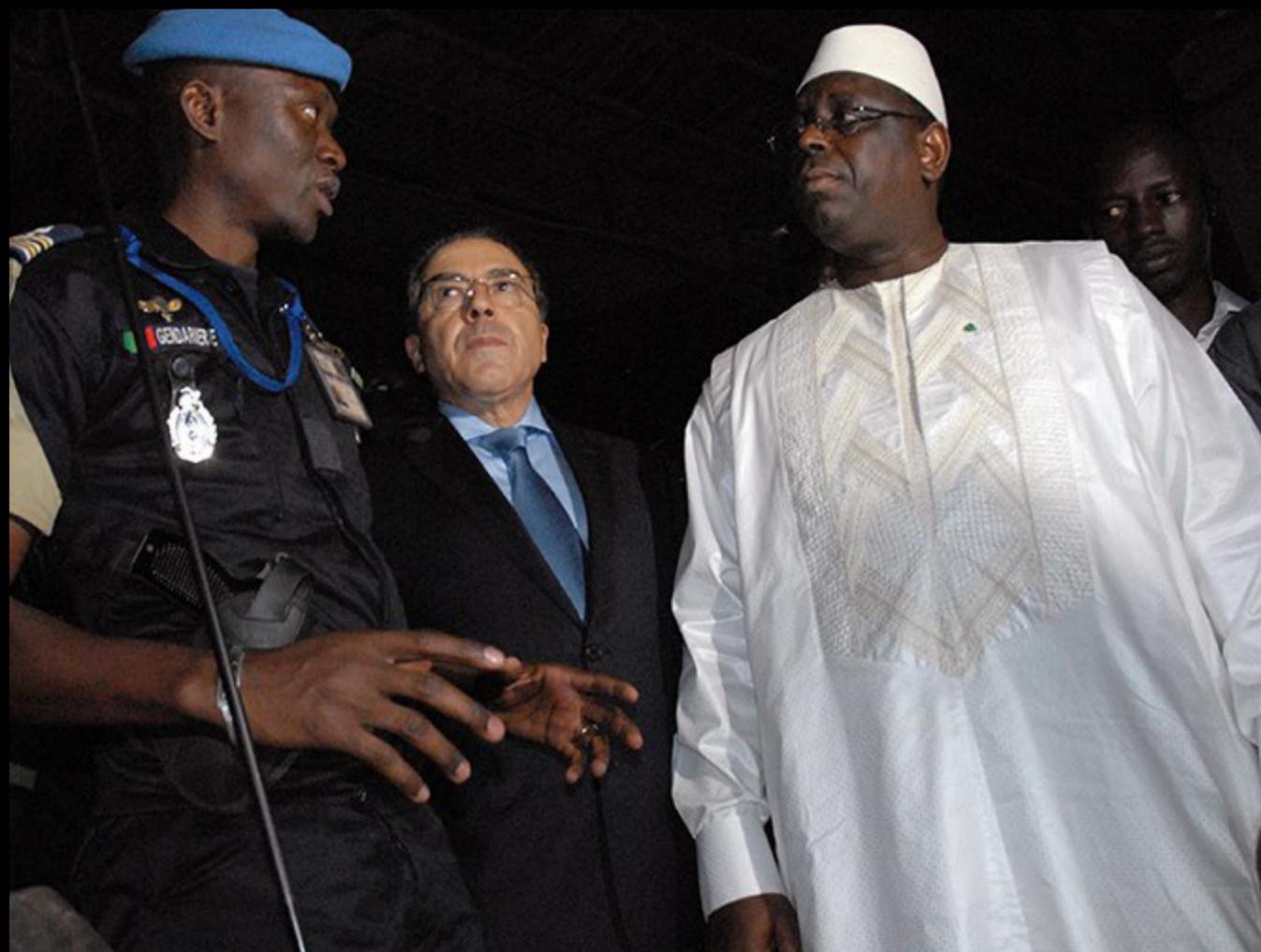
Donc quel appui avez-vous pu fournir aux forces vendredi dernier ?

Il est vrai que le mandat de la MINUSMA ne prête pas à lutter contre le terrorisme. Mais ce que je veux souligner, c'est que notre mandat, par contre, permet de protéger les civils. Et nous étions dans ce cadre-là. Nous avons des personnes en danger, et c'est pour cela que nous sommes intervenus. Nous avons apporté plusieurs types d'appuis. Un appui au niveau médical: on a fourni nos médecins et nos ambulances pour les blessés. Nous avons fourni un appui opérationnel avec la ceinture du dispositif avec nos blindés. Et ensuite nous avons assuré aussi un appui à l'intervention, avec l'intervention d'UNDSS (Sécurité du système des Nations Unies, ndlr) et aussi la Police des Nations Unies.

Mon Colonel, merci beaucoup d'avoir répondu à nos questions, et bon courage.

Merci beaucoup.

VISITE DE SOUTIEN DU PRÉSIDENT MACKY SALL AU CONTINGENT SÉNÉGALAIS DE UNPOL



Le Président de la République du Sénégal Macky Sall salue le contingent sénégalais de la police de la MINUSMA.

Le Président sénégalais Macky Sall est arrivé aujourd'hui à Bamako pour témoigner de la sympathie du Sénégal au peuple malien après l'attaque terroriste qui a eu lieu vendredi dans un hôtel de Bamako. Après avoir rencontré le président malien Ibrahim Boubacar Kéïta, il s'est incliné devant la dépouille du Sénégalais tué vendredi dernier. Le Président a ensuite rendu visite au contingent

sénégalais de la Police de la MINUSMA (UNPOL), accompagné notamment du Représentant Spécial du Secrétaire Général M. Mongi Hamdi, le Commissaire de Police des Nations Unies, le Général Abdounasir Awale et du Commandant de la Force de la MINUSMA, le Général de Division Michael Lollesgard.

Dès le début de la crise vendredi, la MINUSMA est intervenue en appui aux forces de défense et de sécurité malienne et poursuit actuellement cet appui pour l'enquête sur cet attentat. Le Président est venu

devant le contingent sénégalais de la Mission qui a participé à l'opération pour "témoigner de notre solidarité et de notre engagement sans faille pour la paix et la sécurité en Afrique et dans le Monde. Notre pays est très engagé pour la préservation de la paix dans le monde. Je vous félicite pour votre courage et professionnalisme!" a-t-il déclaré, avant d'ajouter "je suis très fier de vos prestations, et de notre détachement ici au Mali. Le Sénégal est fier de continuer à accompagner le mouvement de la paix dans le monde", a-t-il conclu s'adressant au RSSG Mongi Hamdi.



COMMUNIQUÉS DE PRESSE RELATIFS À L'ATTENTAT DU RADISSON

Communiqué Numéro 1 : Bamako, Le 20 novembre 2015

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et la MINUSMA dans son ensemble déplorent l'attaque terroriste actuellement en cours dans un hôtel de Bamako.

La MINUSMA est en ce moment en appui aux autorités maliennes et apporte un renfort sécuritaire tout en déployant des moyens médicaux sur le site.

Le RSSG exprime son soutien aux personnes affectées par cet attentat.

Le Représentant spécial du Secrétaire général condamne l'attaque terroriste d'aujourd'hui à Bamako

Communiqué Numéro 2 : Bamako, le 20 novembre 2015

Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSMA (RSSG), M. Mongi Hamdi, condamne avec la plus grande fermeté l'attaque terroriste contre un hôtel de Bamako durant laquelle un nombre encore indéterminé de civils ont été tués et blessés.

Le RSSG exprime sa solidarité avec le Gouvernement du Mali et présente ses plus sincères condoléances aux familles des victimes et souhaite un prompt rétablissement aux personnes blessées au cours de cette attaque odieuse.

Durant toute la durée de l'intervention, la MINUSMA

a soutenu les autorités maliennes et pris part aux opérations en renforçant de manière significative le dispositif de sécurité sur le terrain. La MINUSMA a mis également en place une cellule de crise pour assister les blessés.

Cette attaque intervient au lendemain de la tenue de la sixième réunion du Comité de suivi de l'Accord (CSA) à Bamako qui s'est déroulée en présence du Gouvernement malien, des représentants de la Coordination des Mouvements de l'Azawad et de la Plateforme ainsi que les partenaires internationaux. Le RSSG se félicite de la déclaration commune des parties signataires (CMA et Plate-forme) qui ont réitéré leur engagement, malgré l'attaque d'aujourd'hui, dans la poursuite de la mise en œuvre de l'Accord de paix.

La MINUSMA reste résolument engagée dans ce sens, au moment où des progrès importants sont réalisés avec les parties signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali.

La MINUSMA réaffirme sa détermination à soutenir le Gouvernement du Mali ainsi que les parties signataires de l'Accord durant cette étape cruciale du processus de paix.

Communiqué Numéro 3 : Bamako, le 20 novembre 2015

Security Council Press Statement on Terrorist attack in Bamako

The members of the Security Council condemned in the strongest terms the horrifying terrorist attack at the Radisson hotel in Bamako, Mali, on 20

November 2015, during which at least 18 people were killed and many more injured. The members of the Security Council expressed their deepest sympathy and condolences to the families of the victims of this attack and to the Government of Mali, as well as to all Governments whose citizens were targeted in this attack.

The members of the Security Council stressed that those responsible for the attack should be held accountable. The members of the Security Council expressed their full support to the Malian authorities in their fight against terrorist groups and called on them to swiftly investigate this attack and bring the perpetrators to justice. The members of the Security Council reaffirmed the need to combat by all means, in accordance with the Charter of the United Nations, threats to international peace and security caused by terrorist acts, and that any acts of terrorism are criminal and unjustifiable, regardless of their motivation, wherever, whenever and by whomsoever committed.

The members of the Security Council reminded States that they must ensure that measures taken to combat terrorism comply with all their obligations under international law, in particular international human rights, refugee and humanitarian law.

The members of the Security Council strongly condemned any action that may undermine the peace process in Mali.

Communiqué Numéro 4 : Bamako, le 21 novembre 2015

Attentat à Bamako : la MINUSMA aux côtés des forces de défense et de sécurité maliennes.

Au lendemain de l'attaque terroriste qui a eu lieu dans un hôtel de Bamako, le Représentant Spécial du Secrétaire Général et Chef de la MINUSMA M. Mongi Hamdi salue le professionnalisme des forces de défense et de sécurité du Mali (FDSM), et exprime sa gratitude aux pays qui ont apporté leur soutien durant la crise.

"J'adresse également mes plus chaleureuses félicitations aux différentes unités de la MINUSMA qui se sont mobilisées aux côtés de leurs partenaires maliens et internationaux," a-t-il déclaré.

"Aussitôt après avoir été alerté de cette attaque terroriste abjecte qui a débuté à 7h00, j'ai ordonné l'envoi immédiat sur le site et la mise en place d'un important dispositif composé des éléments d'intervention de notre section de sécurité des Nations Unies, de notre Force d'intervention rapide (Quick Reaction Force) et de policiers spécialisés*. Ce dispositif était complété d'une cellule de première urgence afin d'assurer la prise en charge médicale des blessés ainsi qu'un soutien psychologique aux personnes évacuées," a précisé M. Mongi Hamdi.

La MINUSMA avait par ailleurs déployé sur place ambulances et camions de pompiers.

"Je suis impressionné par la bonne coordination avec les forces de défense et de sécurité maliennes.

Je veux redire ma gratitude à nos policiers d'UNPOL et au personnel de la Sécurité de l'ONU, à l'ensemble des sapeurs-pompiers et secouristes mobilisés qui, avec force et professionnalisme, ont conjugué leurs efforts avec nos partenaires maliens et internationaux. Je salue enfin le sang-froid et le courage des

occupants et du personnel de l'hôtel qui ont dû surmonter cette épreuve," a rajouté le Représentant spécial du Secrétaire général.

M. Mongi Hamdi avait hier, tout comme le Secrétaire général des Nations Unies et le Conseil de sécurité, condamné cette attaque terroriste odieuse dont le lourd bilan s'élève pour l'heure à 22 personnes tuées, dont 2 assaillants, auxquels s'ajoutent 6 blessés graves et de nombreux blessés légers.

La Police des Nations Unies (UNPOL) apporte à présent soutien et expertise technique à l'enquête en cours.



LA MINUSMA RENFORCE LES CONNAISSANCES DES MEMBRES ET DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE EN INFORMATIQUE



Du 26 octobre au 6 novembre, la MINUSMA, à travers la Division Electorale, a organisé un atelier de formation et de mise à jour des connaissances informatiques au profit des Conseillers et des agents de la Cour Constitutionnelle du Mali. Un appui qui entre dans le cadre de son mandat et qui consiste en l'appui multiforme au processus électoral du Mali.

Selon la Constitution de la troisième République du Mali, la Cour Constitutionnelle est « juge de la constitutionnalité des lois et elle garantit les droits fondamentaux de la personne humaine et les libertés publiques. Elle est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics ». Cette institution est un élément essentiel dans l'organisation des élections

présidentielles, législatives et référendaires, d'où l'impérieuse nécessité de maintenir à niveau ses capacités, tant techniques qu'opérationnelles. C'est à cela que s'évertue, parmi d'autres actions, la Division Electorale de la MINUSMA, dans le cadre du Mandat conféré à la Mission par les différentes Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies dont la dernière en date, la Résolution 2227 (2015).

C'est le 26 octobre que s'est tenue la cérémonie de lancement de l'atelier, en présence du Directeur de la Division Electorale de la MINUSMA, M. Kacou Assoukpe et de Mme le Président de la Cour Constitutionnelle, Manassa Danioko. Cette dernière a salué la MINUSMA pour ses actions multiformes visant à aider le Mali dans son développement politique, économique, social

et culturel. S'adressant aux participants, elle n'a pas manqué de les exhorter : «... à faire preuve d'assiduité et de ponctualité, durant toute la session... ». Selon M. Assoukpe, la session devrait permettre de « renforcer les capacités des participants dans le domaine très évolutif des technologies de l'information et de la communication afin que ceux-ci puissent traiter et produire de meilleurs résultats lors des élections ».

Outre la MINUSMA, le Ministère de l'Economie Numérique et de la Communication a également apporté son concours à cette formation en mettant à la disposition de la Cour, non seulement du matériel informatique mais également des formateurs de l'Agence nationale des Technologies de l'Information et de la Communication AGETIC.

Au sortir de cette dizaine de jours de travaux, le satisfecit est total : « Ainsi les uns et les autres ont contribué largement à l'atteinte des objectifs visés à travers l'organisation de cette formation », a déclaré Mme le Président de la Cour Constitutionnelle après avoir remercié les différents intervenants dont la MINUSMA.

Présente, la Représentante Spéciale Adjointe du Secrétaire Général des Nations Unies (RSASG) et Coordinatrice Résidente des activités opérationnelles du système des Nations Unies au Mali, Mme Mbaranga Gasarabwé, a tenu à rappeler à l'assistance l'engagement constant de la MINUSMA auprès de la Cour : « Il reste entendu, comme souhaité par la plupart d'entre vous, que d'autres actions comme celles-ci, se poursuivront pour permettre aux membres et aux personnels de la Cour Constitutionnelle d'accéder aisément aux informations pertinentes et aux innovations spécifiques à vos fonctions ainsi qu'aux données indispensables à l'exécution de vos tâches. »

La stabilisation du Mali est un processus de longue haleine dans lequel la MINUSMA a un rôle d'accompagnement particulièrement important

à jouer. Ce rôle, la Mission s'en acquitte dans de nombreux domaines, y compris celui des élections dont elle continue, en période pré-électorale ou non, à soutenir la préparation de façon constante.

29 personnes, parmi lesquelles les conseillers mais aussi le personnel de soutien de la Cour, ont donc bénéficié de cette formation. Au programme : l'utilisation des logiciels Word, PowerPoint, Excel, de la messagerie et des navigateurs Internet. Le contenu pourrait paraître simple mais il est d'une grande importance, le rôle de la Cour étant la vérification et la proclamation des résultats, à travers leur collation mais aussi la production de procès-verbaux et des arrêts. La rédaction de ces documents officiels d'une importance capitale, se faisait souvent à la main, puis ils étaient transférés à des tiers, chargés de les saisir. Une opération qui prenait beaucoup de temps. Le temps long étant l'ennemi d'une élection qui se veut apaisée : « Comme vous le savez, si les résultats des élections traînent à être proclamés, cela peut amener des tensions dans le pays, cela peut même mener à des crises. » a expliqué M. Kacou Assoukpe, le Directeur de la Division Electorale de la MINUSMA.

LES COMMUNAUTÉS DE GAO MOBILISÉES POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION



M. Mohamed Al Amine Souef, Chef du bureau régional de la MINUSMA à Gao, a participé au lancement officiel des rencontres inter et intra-communautaires qui se sont successivement tenues dans le cercle d'Ansongo et dans la ville de Gao mardi 10 novembre 2015. Le Ministre de la réconciliation nationale, Zahabi Ould Sidi Mohamed, qui a fait son premier déplacement à Ansongo depuis 2012, s'est fait accompagner par le représentant du Gouverneur de la région de Gao, les membres de l'Assemblée nationale et ceux de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR). Les représentants de tous les groupes armés signataires de l'Accord de paix, ainsi que les médias locaux étaient présents.

Dans le cercle d'Ansongo, les femmes regroupées au sein de la Coordination des organisations féminines du Mali (COFEM) ont rassemblé toutes les communautés de la région de Gao, dont les songhaïs, les arabes, les peules et les touaregs, en vue de les engager dans la dynamique de paix, suite à la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Ces rencontres, prévues pour durer trois jours, doivent aider à amorcer un dialogue direct et franc entre

toutes les communautés de la région afin d'instaurer un climat de confiance et de paix. « La MINUSMA joue un rôle très important pour la réalisation de ces rencontres, surtout en ce qui concerne l'appui logistique et financier. C'est dans le cadre de son mandat d'appuyer les communautés dans toute initiative visant la construction de la paix, mais aussi encourager la cohésion sociale » a déclaré M. Narcisse Madjiyore Dongar de la division des Affaires civiles.

« Mon souhait le plus ardent est que ces journées d'échanges soient pour tous, un moment de mobilisation, de réflexion et d'engagement de tous les acteurs de la société de cette riche région à œuvrer ensemble pour la réconciliation et le retour définitif de la paix » a souligné le Chef de Bureau régional de la Mission onusienne lors de son allocution. Il a conclu en disant, « permettez-moi de réitérer la disponibilité de la MINUSMA à appuyer le processus de paix en cours, car nous ne ménagerons aucun effort pour appuyer toute action tournée vers la réconciliation et la paix durable ».

Souhaitant la bienvenue à tous les participants, le Maire de la

ville d'Ansongo a souligné que ce forum vient renforcer les acquis du forum de juin 2014, organisé par le collectif des femmes d'Ansongo avec la participation des jeunes. Ledit forum a permis d'asseoir des bases solides en termes de réconciliation et de vivre ensemble dans le cercle d'Ansongo. Il a sollicité l'appui de l'Etat en vue de répondre aux réels besoins de la population.

Mme Diallo Safietou Almaimoune Touré, présidente de la COFEM-Ansongo, a bien apprécié la présence du Ministre de la Réconciliation Nationale et de la MINUSMA dans son cercle, « merci pour votre soutien personnel constant et pour l'appui de votre département ayant permis de réaliser le rêve des femmes d'Ansongo pour s'asseoir ensemble, se parler et instaurer la paix à travers la tenue de cette rencontre intercommunautaire ». Parlant de la MINUSMA, la Présidente a déclaré, « je vous exprime toute la gratitude des femmes d'Ansongo ainsi que toute notre fierté pour votre dévouement au service de la paix. Vous pouvez compter sur les femmes d'Ansongo dans la mise en œuvre de vos programmes à venir en faveur de la paix dans notre cercle ».

Adoum Ag Abdoussalam, Président du Conseil Communal des jeunes de Tin-Hama, espère que ces rencontres contribueront à atténuer les rivalités entre les différentes communautés. Il lance un appel pressant aux jeunes afin qu'ils soutiennent la paix.

De son côté, Cherif Ben Ahmed de la Communauté arabe d'Ansongo, souhaite, quant à lui, que ces rencontres permettent l'adhésion totale de toutes les communautés à l'Accord de paix et aux valeurs du vivre ensemble.

Visiblement ému par un bon accueil à lui réservé par les populations de la région de Gao, le Ministre de la Réconciliation Nationale, M. Zahabi Ould Sidi Mohamed, a remercié les populations d'Ansongo pour leur engagement dans le processus de la paix, la réconciliation et le développement de la région. « Vous êtes parmi les pionniers du pays dans cette bataille pour la paix » a-t-il souligné. Il a poursuivi en disant, « l'important pour nous, c'est de préserver ce pays et son unité, car aucun de nous ne peut vivre sans l'autre et rien ne vaut la paix ».

« LE TRAVAIL, C'EST LE SECRET DE LA RÉUSSITE »

Le Ministre Zahabi a insisté sur l'appropriation de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation par la population, mais aussi il a invité cette même population à participer au développement du pays par le travail. « Le travail, c'est le secret de la réussite ». Il a assuré la population de l'engagement de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) à aider à réconcilier tous les maliens et que justice sera rendue aux victimes du conflit et à leurs descendants.

Dans la soirée, M. Zahabi Ould Sidi Mohamed a officiellement ouvert la rencontre inter et intra-communautaires dans la ville de Gao devant plusieurs autorités régionales, représentants des groupes armés signataires de l'Accord issu du processus d'Alger, ainsi que des délégations venus du

Niger, de la Mauritanie, du Burkina Faso et de l'Algérie.

Organisées sous l'égide du Ministère de la Réconciliation Nationale, ces rencontres qui se déroulent en ce moment même à Ansongo et à Gao ville, se concentrent sur quatre thèmes, dont l'Accord pour la paix et la réconciliation, le rôle des communautés pour atténuer la méfiance et la suspicion entre elles, l'implication des communautés à la base dans la gestion de l'insécurité résiduelle, et enfin sur les pistes de solutions pour amorcer le dialogue entre les communautés en conflit. La Division des Affaires civiles de la MINUSMA qui appuie le Ministère de la Réconciliation Nationale pour la réussite de cette initiative, travaille au rétablissement progressif de la confiance au sein des communautés à travers l'appui à la cohésion sociale, la prévention et l'atténuation des conflits.

De par leur présence, les différents acteurs ont témoigné de leur attachement au dialogue afin d'asseoir la paix et la stabilisation au Mali. Un signe encourageant si l'on tient compte du fait que des forces négatives, hostiles à la paix, demeurent

LA COOPÉRATIVE "YIRIWERE NEMA" DES FEMMES DE BONI SOUTENUE PAR LA MINUSMA



Mercredi dernier s'est déroulée la cérémonie d'inauguration du projet de « Restockage des vaches laitières » de la Coopérative « Yirwère nema » dans le village de Boni (situé à environ 270 km de Mopti), Commune de Haïre dans de le Cercle de Douentza.

Une cérémonie qui s'est déroulée en présence de nombreux villageois, de Monsieur Mohamed Ibrahim TOURE, sous-préfet de Boni ; de Monsieur Hamadou DICKO maire de la commune ; du Commandant de Brigade de la gendarmerie, de Mme Balkissa TAMBOURA, présidente de la coopérative bénéficiaire ; ainsi que de plusieurs Conseillers communaux de la Commune, du représentant du Chef de village, des notabilités, des représentants des organisations de la société civile locale. La Cheffe du Bureau de la MINUSMA était-elle représentée par Mme Anastasie Nyirigira, des Affaires Civiles de Mopti.

Ce projet de restockage en vaches de la ferme de la coopérative des femmes a pour objectif de contribuer à la cohésion sociale et, plus globalement, à l'amélioration des conditions de vie des femmes rurales en facilitant l'accès aux revenus générés par la vente de lait, revenus indispensables à l'amélioration de leur vie quotidienne.

La réhabilitation de la ferme a concerné la rénovation de l'étable et de la clôture. Elle a aussi été approvisionnée de 39 vaches laitières. La ferme a également été fournie en aliments pour le bétail pour les 3 prochains mois, ainsi que des glacières pour la bonne conservation du lait issu de la ferme. Pour un coût total de près de 17 000 000 de Frs CFA, ce projet a été entièrement financé par la MINUSMA, à travers la Division des Affaires Civiles, dans son programme de projets à impact rapide.

Pour Mme Anastasie Nyirigira « avec les races de vaches laitières fournies et les normes à appliquer nous pouvons

attendre une production de 57 600 litres de lait frais par an dont sensiblement 25% seront vendus en état frais et le reste transformé en lait caillé et en beurre. Le lait se vendant autour de 200 CFA/litre, les femmes peuvent espérer avoir 11, 520,000 CFA par an. »

« La cérémonie qui nous regroupe ce matin augure bonheur car fruit d'un partenariat fécond entre la Commune de Haïre et la MINUSMA, à travers la Division des affaires civiles de Mopti. C'est un grand plaisir pour moi, aujourd'hui, de partager la joie de ces braves femmes, celle de leurs familles et celle de toute la population de Boni. Pour rappel, l'activité de la production et de la vente de lait de ces braves femmes de « Yirwère nema », avait été entravée par les événements malheureux que le pays a connu en 2012. Ainsi leur capital, les vaches laitières, avaient été décimées au moment de l'occupation, les privant de leur principale activité, » a déclaré Monsieur Hamadou DICKO maire de la commune de Haïre lors de son mot de bienvenue.

Mme Balkissa TAMBOURA représentante des bénéficiaires, s'est dite, au nom de toutes les femmes de la coopérative « Yirwère nema » très ravie ainsi que toutes les femmes de la coopérative « Yirwère nema ». Au nom de ces dernières elle remercie la MINUSMA pour ce projet.

« C'est un honneur pour nous d'être avec vous aujourd'hui pour cette activité d'inauguration de ce projet qui consiste à donner aux femmes des revenus. La MINUSMA est à l'écoute des populations. Aujourd'hui nous vous avons présenté une autre facette de la MINUSMA, celle qui consiste à appuyer les efforts de stabilisation et de relance des activités économiques au niveau de la communauté, » a déclaré en sa qualité de représentante de la Cheffe du Bureau de la MINUSMA, Mme Anastasie Nyirigira.

LE DROIT À UN NOUVEL ESPOIR



« Ça c'est la couleur salade, à fond vert mais, si tu n'as pas de vert, tu le fais à fond jaune et rouge écarlate... » Non, il ne s'agit pas de légumes et encore moins de maraîchage, mais de teinture de bazin sur les hauteurs de Kati, ville garnison, à quelques encablures de Bamako. Ici vivent Zeinab Walet Amadou et trois de ses camarades. Ce 5 novembre, une équipe de la Division des Droits de l'Homme de la MINUSMA leur a rendu visite. Déplacées du nord, comme 102 autres femmes, elles ont été formées grâce à un projet de développement dit "à impact rapide", financé par la MINUSMA, sur recommandation de la Division des droits de l'Homme. Le principe est simple: former et équiper 100 femmes à des activités génératrices de revenus. Pour certaines la teinture textile, et pour d'autres la transformation des produits locaux en jus et autres produits agroalimentaires.

A l'origine de ce projet, l'ONG "Association Femmes battues" qui, depuis plusieurs années, vient en aide aux femmes en détresse. Très vite, la structure se retrouve submergée par les demandes d'assistance humanitaire de centaines de femmes affectées par le conflit de 2012 au Mali. Après avoir collecté des fonds et organisé des «Journées de solidarité», ne pouvant plus faire face à toutes ces sollicitations, l'idée d'apprendre à ces femmes à générer elles-mêmes des revenus, fait naturellement son chemin dans l'esprit des responsables de l'ONG.

Son Coordinateur exécutif projets et programmes, Lassine Mamadou Diarra, raconte: « On s'est dit, puisqu'on ne peut pas continuer à leur offrir cette assistance humanitaire, le minimum que l'on puisse faire c'est de trouver une formule pour qu'elles-mêmes soient insérées dans le circuit de production. C'est-à-dire qu'elles parviennent à mener une activité génératrice de revenus à partir de laquelle elles pourront au moins subvenir à leurs besoins minimums (...) pour au moins préserver leur dignité ». Mais la formation seule ne suffit pas. « Cela ne sert à rien de former quelqu'un et de le laisser seul avec une attestation. Mais si cette formation est soutenue par l'obtention du matériel indispensable à l'exploitation, cela permet d'être opérationnel immédiatement » souligne Monsieur Diarra.

Elles seront finalement 106 femmes à bénéficier de ce projet, 52 dans le domaine de la transformation de produits, et 54 dans celui de la teinture dont Zeinab, la quarantaine, mère de 5 enfants et autrefois ménagère à Bourem dans la région de Gao, le large sourire qu'elle arbore en dit long sur sa personnalité: une battante! Désormais teinturière, c'est avec passion qu'elle explique l'art de la teinture: « Après avoir mis la couleur sur l'habit, on le transporte et on le met dans une autre bassine. Quand on met l'habit dans l'eau, on met un peu de poudre d'OMO (lessive: ndr) pour laver très proprement. Après on

rinçer et on met la gomme (gomme arabique: ndlr), l'indigo et à la fin tu étends le tissu pour qu'il sèche!».

C'est pour fuir l'insécurité résiduelle qui perdure dans la région de Gao qu'en juin 2014, elle a quitté Bourem où elle faisait du petit commerce, pour se réfugier à Bamako. Lorsqu'on lui demande si elle a pu écouler ses produits ces derniers jours, elle répond modestement: « Bon, vraiment je ne me plains pas beaucoup, parce que j'ai pu les placer quand-même, dans des sortes de tontines où les clients payent par tempérament, à la semaine et au mois. Donc ça va d'autant que toute la marchandise est placée».

A voir et entendre Zeinab et les autres teinturières du projet, l'avenir est pour le moins prometteur. Organisées, elles ont un modèle économique clair, qui inclut épargne, investissement et expansion. « Oui, un jour j'aimerais bien ouvrir un atelier de couture pourquoi pas. Vendre à Bamako, à Gao et aussi dans la sous-région ouest africaine, c'est possible! »

DES RÉPONSES CONCRÈTES

Un projet financé par la MINUSMA sous le parrainage de sa Division des droits de l'Homme. Le contraste est difficile à saisir, car à la place, on aurait plutôt pensé à l'Unité Genre ou encore celle chargée de la Protection des

Femmes. Mais pour Arnaud Royer, Adjoint au Directeur de la Division, « les droits de l'Homme, ce n'est pas uniquement faire du monitoring et écrire un rapport. C'est aussi apporter une réponse. Désormais, il y a un grand changement au sein de l'équipe des droits de l'Homme et de la MINUSMA dans son ensemble : c'est vraiment apporter une réponse concrète pour les populations maliennes. Ce projet s'inscrit dans ce cadre-là, de grands changements d'attitudes et d'approche vis-à-vis de femmes qui au quotidien rencontrent des difficultés suite aux violations de droits de l'Homme dont elles ont été victimes».

Certes Zeinab est un bel exemple. Mais combien de victimes sont-elles à n'avoir pas le droit à un nouvel espoir? Probablement des milliers. C'est pourquoi ce panel de 106 bénéficiaires a été constitué selon des critères précis liés à la vulnérabilité: la majeure partie étant des veuves avec des enfants à charge. La portée de ce projet est donc très large. « Nous avons calculé qu'avec ce petit projet qui touche directement une centaine de personnes, ce sont un peu plus de 500 qui en bénéficieront indirectement, » a précisé Arnaud Royer.

Maintenir la paix passe nécessairement par la possibilité pour chacun d'être autonome et de vivre décemment. Ce principe cher aux Nations Unies est matérialisé au Mali par ces Projets à impact rapide de la MINUSMA.



A GAO, LA MINUSMA INSUFFLE UN NOUVEL ÉLAN À LA CULTURE LOCALE !



Le mercredi 4 novembre 2015 marquera à coup sûr l'histoire du monde de la culture de la cité des Askia. C'est en effet ce jour que renaît, l'orchestre régional le « Songhoy Star ». Grâce à un projet de la MINUSMA (QIP) soutenu par son unité Environnement et Culture, la MINUSMA a remis à la Direction Régionale de la Culture 10 instruments de musique avec leurs accessoires, ainsi que 80 éléments de matériel de sonorisation pour un montant de plus de 11 millions de francs CFA, destinés à ladite formation musicale.

« Des hommes sans foi ni loi, sous le couvert de leur islam à eux, ont imposé à nos braves populations, humiliation, déshonneur, indignation et j'en passe... Sous leur triste règne, l'âme de nos braves populations a été meurtrie, souillée, traînée dans la boue. Ils venaient nous apprendre malheureusement ce que nous enseignâmes à leurs aïeux car nous sommes un peuple d'histoire et de civilisations millénaires. C'est en cela qu'un des outils de la sauvegarde de notre patrimoine culturel, j'ai nommé l'orchestre Songhoy Star, a vu ses instruments brûlés par la bourrasque de leur ignorance et de leur mépris

pour la culture de l'autre. Mettant ainsi des hommes et des femmes dans une situation de détresse totale. Ces hommes et ces femmes, musiciens dans l'âme ont assisté impuissant à la destruction de leurs outils de travail et n'avaient plus que leurs yeux pour pleurer. Comme une bonne étoile, avec son projet, la MINUSMA vient essuyer ces larmes et donner le sourire à ces musiciens » dixit M. Abdoulaye Bocoum, Directeur Régional de la Culture de Gao.

Porté par la joie que lui procure cette action de la MINUSMA, le Maire de la Commune Urbaine de Gao a déclaré la remise de 500 000 CFA au groupe Songhoy Star pour son habillement afin de représenter dignement la région de Gao : « Je dis merci à la MINUSMA au nom des populations de Gao. Merci pour tout ce que vous faites pour la région de Gao. J'invite le Songhoy Star à bien utiliser ce matériel pour redonner à Gao sa fierté et son prestige d'antan ». Ainsi s'est-il exprimé lors de la cérémonie de remise du matériel à la Direction Régionale de la Culture.

Pour la circonstance, les grands artistes de Gao ne voulant pas se faire conter l'évènement étaient présents. La cérémonie était animée à la fois par des troupes traditionnelles et modernes. D'ailleurs le groupe Songhoy Star a spécialement composé une chanson pour dire « merci » à la MINUSMA. Le Directeur de cabinet du Gouverneur, qui est aussi un grand amateur de musique Songoy, ne s'est pas abstenu de faire les éloges des grandes potentialités musicales de la région, à travers ce groupe. Il a même promis de se joindre au Chef de bureau de la MINUSMA et au Maire pour esquisser quelques pas de danse lors du premier concert d'inauguration de l'orchestre.

« Ceci permettra la reprise des activités pour les 20 musiciens de l'orchestre, ainsi que la formation de 15 jeunes dans l'apprentissage d'un instrument de musique, et la confection d'instruments traditionnels. L'équipement offert assistera la Direction Régionale de la Culture à reprendre ses activités culturelles en vue de renforcer la cohésion sociale dans cette région du Mali. Nous aurons ainsi grand plaisir à célébrer ensemble l'inauguration de l'orchestre, à travers un premier concert, dès que possible » a précisé M. Mohamed El-Amine SOUEF Chef du bureau régional de la MINUSMA.

Ce projet à impact rapide entre dans le cadre de l'appui à la sauvegarde du patrimoine culturel que la MINUSMA a mandat de fournir, comme le stipule la Résolution 2227 (2015) du Conseil de Sécurité qui le détaille dans son paragraphe « 14 h », mais également les Accords pour la Paix et la Réconciliation à travers la relance des évènements culturels des régions du Nord et la promotion des cultures stipulé dans son article 39 et son annexe 3. Au-delà de la reprise des activités artistiques, ce sont aussi des artistes de talents, la troupe artistique du Songhoy Star, qui va pouvoir se reconstituer grâce à ce projet : « Ce projet va contribuer à la reconstitution du groupe qui s'est désintégré avec la destruction du matériel. Oui, le groupe se reconstruit car les camarades partis au sud, au Niger et en Algérie chérissent la bonne nouvelle et nous rejoindrons dans les jours à venir. Les évènements culturels se voient désormais avec des ailes car favorisés par l'existence de matériels appropriés » a lancé le Directeur Régional de la Culture, Abdoulaye Bocoum.

L'an dernier, la MINUSMA a concrétisé 137 projets au Mali. Plus d'informations à ce sujet sur le site internet de la Mission minusma.unmissions.org



EN BREF

9 NOVEMBRE

VISITE D'ÉVALUATION SÉCURITAIRE DES POSTES DE CONTRÔLE FAMA SITUÉS SUR LES 4 AXES PRINCIPAUX D'ACCÈS À LA VILLE DE TOMBOUCTOU

Samedi, une équipe de la MINUSMA a effectué une visite d'évaluation sécuritaire des postes de contrôle FAMA situés sur les 4 axes principaux d'accès à la ville de Tombouctou, à savoir sur la route pour Goundam, Agouni, Ber, Kabara-Kouriome. Un exercice mené en collaboration avec la force française Barkhane et les FAMAs visant à identifier des mesures pour renforcer la sécurité de la ville.

Le Chef des Opérations du Secteur Ouest de la Force MINUSMA, le Colonel Ludovic Antresangle sur place, a expliqué que « il y a des attaques régulières sur ces postes, notamment sur ceux qui se trouvent sur les axes d'entrée de la ville. Aujourd'hui nous les avons visités pour identifier leur vulnérabilité et voir de quelle manière nous pouvons venir en appui aux FAMAs, conformément à notre mandat. Nous avons mis à disposition notre

compagnie Ghanéenne de génie et, en collaboration avec les spécialistes en génie de Barkhane, nous allons bientôt formuler des propositions pratiques pour renforcer la protection physique de ces postes ainsi que leurs techniques de surveillance. Nous sommes confiants que cela contribuera à sécuriser davantage la ville de Tombouctou et ses citoyens ».



10 NOVEMBRE

LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL ADJOINT KOEN DAVIDSE REÇOIT LE CHEF DE LA DÉFENSE DE LA NORVÈGE



Ce matin à Bamako, le Représentant spécial Adjoint Koen Davidse rencontrait le Chef de la Défense de la Norvège, l'Amiral Haakon Bruun-Hanssen. Rencontre durant laquelle M. Davidse a remercié la Norvège pour sa contribution à la Mission de l'ONU au Mali

14 NOVEMBRE**MALI : CANTONNER RAPIDEMENT LES GROUPES ARMÉS DU NORD DU PAYS**

Le Représentant spécial des Nations Unies pour le Mali et chef de la Mission de l'ONU déployée dans le pays, la MINUSMA, Mongi Hamdi veut parvenir rapidement au cantonnement des groupes armés du nord du pays. Il s'agit de la première étape du processus de démobilisation, désarmement et réinsertion prévu dans les accords de paix inter-maliens.

Le sujet était au cœur de la rencontre vendredi entre Mongi Hamdi et le président Ibrahim Boubacar Kéita. Mongi Hamdi espère profiter d'une relative embellie de la situation sécuritaire pour lancer enfin le processus DDR qui accuse du retard.

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU au Mali a fait le point de ses échanges avec le chef de l'État malien, au micro de Thiécoura Goita, de MIKADO FM. (Interview : Mongi Hamdi, Représentant spécial des Nations Unies pour le Mali et chef de la MINUSMA.

**#16jours d'activisme contre
la violence sexiste**

ORANGEZ le monde

**METTEZ FIN À LA VIOLENCE
À L'ÉGARD DES FEMMES**

#orangetheworld



COMMUNIQUÉS

13 NOVEMBRE : LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (RSSG) ET CHEF DE LA MINUSMA, M. MONGI HAMDI, A ÉTÉ REÇU AUJOURD'HUI PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI, SON EXCELLENCE M. IBRAHIM BOUBACAR KÉÏTA.

Au cours de la rencontre, ils ont échangé sur la situation actuelle qui prévaut dans le pays et les progrès du Mali réalisés dans différents domaines, en collaboration avec les partenaires internationaux. Selon le RSSG, les pourparlers d'Anéfis ainsi que la conférence de Paris ont créé un climat positif sur lequel il faut capitaliser.

Le RSSG a salué l'engagement personnel du Président dans la mise en œuvre de l'Accord de paix, tout en réitérant le plein soutien de la MINUSMA à cet effet.





**Bamako
106.6**

MIKADO FM

La radio qu'on aime !

Bamako • Gao • Kidal • Mopti • Tombouctou



www.youtube.com/minusma



www.flickr.com/photos/minusma



twitter.com/UN_MINUSMA



<http://minusma.unmissions.org>



www.facebook.com/minusma

